

MESSAGE DU SUPERIEUR GENERAL
A LA PROVINCE CAMILLIENNE DE FRANCE

Que soit toujours vrai ce que j'ai dit un jour « là où il y a les religieux il y a la joie ». que nous soyons appelé à expérimenter et à montrer que Dieu est capable de combler notre cœur et de nous rendre heureux, sans avoir besoin de chercher ailleurs notre bonheur... Que ne se voient pas parmi nous des visages tristes, des personnes mécontentes et insatisfaites, parce qu' « une *sequela* triste est une triste *sequela* ». Nous aussi, comme tous les autres hommes et femmes, nous avons des difficultés : nuit de l'esprit, déceptions, maladies, déclin des forces dû à la vieillesse. C'est précisément en cela que nous devrions trouver la « joie parfaite », apprendre à reconnaître le visage du Christ qui s'est fait en tout semblable à nous et donc éprouver la joie de nous savoir semblables à lui qui, par amour pour nous, n'a pas refusé de subir la Croix.

(Lettre Apostolique du Pape François à tous les consacrés à l'occasion de l'année de la vie consacrée. II, 1)

La fidélité à être disciple passent enfin, et elle y est éprouvée, par l'expérience de la fraternité, lieu théologique, dans lequel nous sommes appelés à nous soutenir dans le oui joyeux à l'Evangile. C'est la Parole de Dieu qui suscite la foi, la nourrit, la régénère. C'est la Parole de Dieu qui touche les cœurs, les convertit à Dieu et à sa logique qui est si différente de la nôtre. C'est la Parole de Dieu qui renouvelle constamment nos communautés ».

(Réjouissez-vous Lettre circulaire destinée aux consacrés et consacrées n°6)

Très cher père André Pernet, Supérieur Provincial, cher Conseil Provincial et chers confrères de la Province Camillienne de France,

J'ai eu le privilège de vous rendre une visite fraternelle (pastorale et canonique) en compagnie du Père Laurent Zoungrana, Vicaire Général, du 4 au 13 avril 2016. Ainsi nous avons visité les différentes communautés qui se trouvent à Théoule-sur-Mer (4-5 avril), à Lyon (5-8 avril), à Arras (11 avril) et à Paris Bry-sur-Marne (8-13 avril). Au cours de notre visite, nous avons rencontré les communautés et donné la possibilité à des rencontres individuelles et personnelles ; et à la fin de notre séjour, nous avons fait une évaluation avec le Conseil Provincial. Lors de nos déplacements, nous avons été accompagnés par le Supérieur Provincial, Père André Pernet et nous lui sommes très reconnaissants pour cette délicatesse.

Dans toutes nos rencontres communautaires, nous avons parlé du « Projet Camillien de Revitalisation » de l'Ordre avec les trois priorités qui nous accompagnent au cours de ce sexennat, à savoir l'économie, l'animation-promotion des vocations et formation, et la communication. Nous avons aussi évoqué l'avènement du Pape François qui est une grâce pour l'Église et pour le monde. Avec lui, nous avons eu le cadeau d'une année dédiée à la « Vie Consacrée » (2015) et une « Année Jubilaire Extraordinaire de la Miséricorde » (2016).

Dans l'Année de la « Vie Consacrée », le Pape François a dit ceci dans sa « Lettre Apostolique adressée aux consacrés » : « *Vous n'avez pas seulement à vous rappeler et à raconter une histoire glorieuse, mais vous avez à construire une histoire glorieuse ! Regardez vers l'avenir, où l'Esprit vous envoie pour faire encore avec vous de grandes choses* » ; et il ajoutait qu'« *il faut regarder le passé avec reconnaissance... vivre le présent avec passion... et embrasser l'avenir avec espérance* ».

En acceptant l'invitation du Pape François à faire mémoire avec gratitude, nous voulons ici rappeler les racines et l'histoire de la Province Française dans le but de rendre grâce à Dieu.

Quelques aspects historiques

Il est alors intéressant de noter qu'avant l'implantation des Camilliens en France en 1877 avec le père Louis Tezza, il y eut des français camilliens comme le père Nicolas Clément, de Naix-aux-Forges et le père Jean-Hilaire Calès (Calas) (1573-1636), tous contemporains de saint Camille et originaire du Diocèse de Toul. Le père Hilaire qu'on connaît mieux pour sa conversion à Rome, est né à Mandres-aux-Quatre-Tours, dans le diocèse de Toul, dans une famille appartenant à la noblesse. Amené à Paris en 1589, « Hilaire Calès, serviteur fidèle et passionné de l'illustre Maison de Guise, vint à Rome pour demander au Saint Siège le juste châtement des meurtriers » d'Henri de Guise, Duc, et son frère Cardinal. Pendant son long séjour à Rome, il se lia d'amitié avec un religieux camillien, son co-diocésain, Clément. « Ce bon père Clément présenta son compatriote au fondateur, saint Camille de Lellis, qui traça une croix sur son front et l'accepta bientôt comme novice... Hilaire édifia si bien ses compagnons et ses maîtres, que deux ans après, il était admis aux vœux ». Ordonné prêtre en 1600, on dit de lui qu'il « s'appliqua à former des hommes et des saints... il s'est livré corps et âme au service des malades. Il les voyait comme des pierres précieuses et c'est pourquoi il les servait en se dépensant sans compter ».

Mais c'est avec le père Louis Tezza que le charisme camillien a commencé à prendre racines sur le sol français et s'est développé. Louis Tezza est né à Conegliano (Trévise – Italie) le 1^{er} novembre 1841. On dit de lui que sa vocation vient de l'expérience de son papa. Ce papa, appelé Augusto, est médecin d'une bonne réputation pour ses activités d'assistance aux malades et pour ses qualités professionnelles. Il était très apprécié et recherché. Il meurt le 1^{er} janvier 1850 quand Louis n'avait que huit ans. En 1855 Louis demande au père Artini, Supérieur de Vérone, de l'admettre dans l'Ordre de Saint Camille. Louis, novice, participe à la prise d'habit de sa maman Caterina, le 21 août 1857 au monastère des Visitandines où elle se rendit tout juste après le départ de son fils de la maison. Louis fait sa première profession religieuse le 8 décembre 1858 et est ordonné prêtre le 21 mai 1864.

En 1871, Père Louis Tezza est envoyé de Rome à Cuisery, près de Mâcon en France, comme Maître de novices. Non seulement il s'occupait de la formation des jeunes candidats à la vie religieuse, mais aussi il surveillait l'évolution de la fondation en France et exerçait le ministère au Sanctuaire de Cuisery et des paroisses proches. Avec les autres Camilliens, ne pouvant construire un hospice pour prêtres âgés à Cuisery, ils optent pour une maison de repos à Lyon en 1872. C'était la première fois que l'Ordre de saint Camille fondait en France une œuvre socio-sanitaire.

Après l'ouverture d'une troisième communauté à Lille, la Fondation de France est confiée en 1877 au père Louis Tezza comme premier Provincial. Avec la suppression des congrégations religieuses par le gouvernement français, le 29 mars 1880, les camilliens quittent la France et s'installent en Belgique, sauf le père Tezza qui reste Cuisery ; et, entre 1882 et 1885, il est supérieur à Lille.

Au chapitre de 1889, le Père Louis Tezza est élu Consultant, Vicaire Général et Procureur de l'Ordre. « Pendant ce mandat, en 1892, il fonde la Congrégation des Filles de Saint Camille » avec la Mère Joséphine Vannini. Il retourne à Lille comme supérieur en 1898 mais, le 12 avril 1900 il se rend à Lima (Pérou) où il y reste jusqu'à sa mort le 26 septembre 1923. La population lui donnait le titre de l' « apôtre de Lima » à cause de son témoignage héroïque pour les malades et pour les pauvres. Reconnu pour sa vie sainte, le saint Pape Jean-Paul II le béatifia en 1997. Il est un exemple de vie chrétienne authentique dans l'Eglise et singulièrement pour votre Province.

L'histoire retient qu' « En 1935, l'Ordre des Serviteurs des Malades compte dans le monde 1311 membres. Sur ce total, la Province lombardo-vénitienne en réunit 380, l'allemande 366, la française 208, suivies des provinces espagnole (145), romaine (115) et piémontaise (97). La Province de France dispose quant à elle de 9 établissements à Tournai, Exaerde, Lyon, Théoule, Angers, Marbach, Niderviller, Arras et Bry-sur-Marne... » (Jean-Marc Ticchi, *Histoire de la province française de l'Orde de Saint Camille de Lellis*, L'Harmattan, 2014, Page 182).

Il est à inscrire à l'honneur de la Province française, la contribution à la constitution des provinces allemandes, espagnole et irlandaise de l'Ordre Camillien. Nous retenons également que la Province a donné à l'Ordre le Généraux p. Francesco Vido (1846-1926) et des Consultants comme p. Louis Tezza, (1841-1923), p. Stanislao Carcereri, p. Jordan Robert ou père Jean Jacques Eichinger qui, par ailleurs, est décédé lors de son mandat en 1988.

Un tel passé glorieux mérite l'action de grâces et la gratitude à Dieu qui est à l'origine de la naissance et du développement de votre Province.

La Province aujourd'hui

Pour ce qui est du présent, votre Province compte 18 religieux dont beaucoup sont âgés et ont besoin de soins et deux jeunes religieux burkinabè qui vous aident. Vous avez le privilège d'avoir le religieux le plus ancien de notre Ordre, le père Pierre Grayer qui a 96 ans ; un ancien qui nous donne l'exemple de comment vieillir avec dignité et élégance. C'est admirable de voir qu'il participe activement à la vie de la communauté de Bry-sur-Marne, où il se trouve, donnant sa contribution dans le service fraternel, participant aux différentes activités spirituelles, respirant et transmettant sérénité malgré son âge.

Vous avez quatre communautés, et quatre œuvres gérées par des « Associations » d'inspiration camillienne. Ainsi, vous n'avez pas de préoccupations pour les œuvres et cela vous permet de vous consacrer au ministère même si vous faites partie du Conseil d'Administration de chacune des œuvres.

Dans la communauté de Bry-sur-Marne, nous avons vécu des moments de souffrances au sujet de deux religieux ; une expérience humaine qui a impliqué nos sentiments ; une situation particulière qui nécessite attention et soins. Ensemble nous avons dialogué et discuté de comment trouver solution à cette situation. Nous souhaitons que la consultation spécialisée (canoniste) puisse aider à un cheminement qui porte moins de souffrance à tous.

Nous savons que la vie humaine est parsemée de lumières et d'ombres ; nous avons vécu avec vous dans la prière un moment d'ombre ; et ce qu'on peut souhaiter, est qu'au bout du tunnel, il y ait la lumière. Il est important qu'il y ait plus d'unité, de dialogue, de partage dans le vivre ensemble. Comme dit saint Paul, il nous faut porter le poids des uns des autres en nous supportant (porter sur...). Nous rappelons ici ce que disait un de nos confrères lors de cette visite et qui vaut pour nos communautés religieuses : « passer d'une Église autocratique à une Communauté autocritique ». Ce mouvement serait salutaire pour tous.

Aussi nous avons parlé de la mission de Davougon qui se trouve dans la République du Bénin. Cette mission dont la propriété et la direction sont passées à la Vice Province Bénin-Togo connaît une nouvelle dynamique, de nouveaux défis et problèmes, avec des conflits qu'il faut affronter avec sagesse, prudence et transparence en favorisant le dialogue.

Dans cette mission du Bénin, il faut souligner l'appui que donne la Province à Monsieur Grégoire Ahongbonon avec la présence à ses côtés d'un religieux : le père Thierry De Rodellec. Monsieur Grégoire est un associé de notre Ordre qui mène une activité d'avant-garde et prophétique. Appelé « l'ami des fous », Grégoire « s'applique d'abord à convaincre la famille de laisser le malade partir avec lui. Puis il l'accueille dans la structure qu'il a créée pour ces malades d'un autre temps. Progressivement, avec un traitement médicamenteux simple joint à beaucoup d'amour et de respect, ces malades réapprennent à vivre et à travailler » (cf. internet : Grégoire 'l'ami des fous').

Au cours de notre séjour dans votre Province, nous nous sommes rendus dans la très belle ville Aix-les-Bains (une heure de train de Lyon) pour rendre visite à la Famille de Madame Christine Brocherieux, présidente mondiale de la Famille Camillienne Laïque. Madame Marie Christine s'est dédiée, en ces derniers temps, à son époux souffrant. Nous y avons beaucoup échangé avec la famille et partagé leur déjeuner. Nous avons trouvé en madame Marie Christine la volonté de reprendre ses activités au service de la Famille Camillienne Laïque Internationale. Nous avons aussi découvert les talents du couple dans l'art des icônes.

De Marie Christine, nous sommes passés à la belle présence de la Famille Camillienne Laïque à Bry-sur-Marne. Cette Famille camillienne, constituée d'une vingtaine de membres, est composée des engagés, des sympathisants et des priants (dont les religieuses de Chambéry) ; un nouveau groupe de cinq membres est en train de naître avec Simone. La Famille Camillienne Laïque de France, dirigée par monsieur Dieudonné Eric (Président) et accompagnée spirituellement par le père Alexandre Balma, est très bien organisée.

Elle a un rythme de rencontre mensuelle ; elle fait des traductions des textes de formation non seulement pour ses membres mais aussi pour aider les africains francophones. Elle participe à deux retraites par an. A travers Christian le Vice-Président, elle a participé et donné sa contribution au Synode diocésain de Créteil dans la section « pastorale Sanitaire » et dont le thème a été suggéré par leur action : « Avec Lui, prendre soin les uns les autres ».

La Famille Camillienne de France est très engagée à Lourdes, fait des efforts de Carême au bénéfice des missions, prie un chapelet médité à l'Hôpital chaque dernier Samedi du mois et organise des repas : le 24 décembre avec la Communauté des religieux de Bry-sur-Marne et le 14 juillet avec toutes les associations œuvrant dans l'Hôpital. Il faut dire enfin que la Famille Camillienne Laïque de France depuis un an vit un « désert communautaire » avec les religieux de Bry, souffrant indirectement ; ainsi, se sentant une même grande famille avec les religieux, elle a senti la nécessité de prier particulièrement pour la Communauté. Malgré bien des épreuves que rencontre la Famille Camillienne Laïque de France, elle tient bon et est appelée à s'implanter ailleurs comme dans nos autres communautés, pour porter haut le flambeau du charisme de miséricorde reçu de saint Camille de Lellis.

Quel futur avons-nous dans votre Province ?

Quelle espérance embrassée comme suggère le Pape François ? Que signifie pour nous « Réveillez le Monde », les paroles du Pape reprises par le Dicastère de la Vie Consacrée comme titre d'un de ses trois documents offerts aux consacré/es dans « l'Année spéciale de la Vie Consacrée » ?

Du dialogue que nous avons eu avec vous, nous avons entendu à l'unanimité que vous êtes peu, presque tous anciens, avec peu de chance de vocations. Vous êtes préoccupés du futur et certains vont jusqu'à dire clairement que vous n'avez pas de futur parce que les jeunes ne voudront entrer

dans une communauté de vieux. C'est là que nous avons rappelé ce que disait un jour le père général Calisto Vendrame aux confrères d'une communauté provinciale camillienne : «vous êtes préoccupés de préparer vos funérailles». Certainement qu'un jour nous mourrons ; mais en attendant, nous sommes invités à ne pas baisser les bras, à ne pas mettre des limites à la Providence qui sait nous surprendre ; ne perdons donc pas d'espérance ; ne nous laissons pas voler l'espérance comme le disait le Pape François aux jeunes.

Nous avons beaucoup parlé sur cet argument et il nous a semblé que concrètement le futur de notre charisme peut venir de son partage avec les laïcs comme par exemple la Famille Camillienne Laïque. Nous constatons que la Famille Camillienne Laïque se trouve seulement à Bry-sur-Marne où avec la communauté des religieux, ils font un bon partage du charisme. Ne serait-il pas possible d'étendre cette expérience aux trois autres œuvres où nous nous trouvons (Arras, Lyon et Théoule-sur-Mer) et ailleurs ? Ne serait-il pas une manière de continuer à faire vivre le charisme camilien qui fait qu'on vous apprécie en France ? Aujourd'hui, l'on insiste dans l'Église sur l'ouverture aux Laïcs ; l'ouverture à la Famille Camillienne Laïque ne serait-elle pas l'unique espérance pour le futur pour vous humainement parlant ?

Enfin, à la réunion conclusive de notre visite avec le Conseil Provincial, nous avons invité la Province à réfléchir lors du prochain Chapitre provincial pour voir avec quelle Province de l'Ordre la Province Française veut s'unir étant donné qu'elle tend à devenir Délégation (c'est une nouvelle réalité) ; ou si la Province a une autre proposition à faire.

Pour finir, nous remercions chacun de vous et vous tous pour l'accueil que nous avons bénéficié auprès de vous.

Que la Vierge Marie notre céleste Mère, saint Camille de Lellis Fondateur de notre Ordre et Protecteur, et le bienheureux Louis Tezza Fondateur de la Province française des Serviteurs des Malades intercèdent pour vous pour que vous ayez la lumière nécessaire en ce moment de votre histoire et la force de marcher toujours dans le témoignage authentique du charisme de l'amour miséricordieux.

Roma, 15 avril 2016

Père Leocir PESSINI
Supérieur Général

Père Laurent ZOUNGRANA
Vicaire Général